



Escalier situé approximativement au centre de l'établissement. l'épaisseur des pavés de verre correspond à une saillie sur l'élévation arrière. Pour un second escalier, le même principe d'éclairément a été adopté.

IVR84\_20196300117NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation